

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 octobre 2009

---

LOI DE FINANCES POUR 2010 - (n° 1946)  
(Seconde partie)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° II - 40

présenté par

M. Néri, M. Bacquet, M. Baert, Mme Biémouret, M. Boisserie, Mme Boulestin,  
M. Charasse, Mme Darciaux, Mme Hoffman-Rispal, Mme Imbert,  
M. Juanico, Mme Lemorton, M. Liebgott, Mme Marcel, M. Mesquida,  
M. Migaud, Mme Pinville, Mme Olivier-Coupeau, Mme Robin-Rodrigo, M. Rouquet,  
M. Roy, M. Urvoas, M. Vergnier, M. Villaumé, M. Viollet  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 51, insérer l'article suivant :**

L'office national des anciens combattants (ONAC) et ses structures déconcentrées sont confirmés dans leurs missions au-delà du terme de l'actuel contrat d'objectifs.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement se justifie par son texte même.